

Sujet : fauré jacques demande : le pradet concession d'utilisation du DPM pour la base nautique e La Garonne
Date : Fri, 1 Feb 2019 18:32:56 +0100
De : jacques fauré

Il est impossible d'envisager de mettre une rampe d'accès pour le club de kayak là ou elle a été proposée - En effet, il suffit de venir sur le site lors de largades et de Mistral (vent dominant) pour se rendre compte du danger à mettre une telle rampe à cet endroit -

Aucune protection - niveau de mer faible - fond marin jonché de cailloux qui se déplacent au gré des courants et vent dominant - enrochement actuellement totalement instable De plus la hauteur de la jetée signifie que la pente sera abrupte et inutilisable que ce soit en descente ou en montée - Le poids des kayaks (K1/K2) doit être pris en compte

D'autre part le club de kayak reçoit les adhérents de la section "mal voyants" et le public qu'il soit jeunes (centres aérés groupes scolaires) et adultes -

Il est absolument nécessaire que cette rampe d'accès soit mise de l'autre coté de la digue à l'intérieur du port (Est) ainsi nous aurions une cale protégé - une pente douce accessible et sans danger - profondeur de l'eau conséquente - Je profite de cette occasion pour regretter l'absent de projet pour la création d'un accès aux handicapés au moment ou une dépense conséquente sera attribuée pour un espace terrasse accès seulement aux membres du club nautique - aucune évaluation du coût des travaux sachant qu'au delà de l'aménagement de la terrasse il faudra renforcer le bâti.La stabilisation et la réfection de la jetée devant les alvéoles jusqu'au bureau du ckp doit être envisagée en urgence -

Plaques de béton et sorties de buses dangereuses

Profil : particulier

Nom : fauré

Prénom : jacques